



DELIBERATION n° 20/2026

Le treize avril deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de DOMARIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel MILLARDET, Maire.

Date de convocation : 03 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Adoptée à l'unanimité

PRESENTS : Lionel MILLARDET, Anne GARNIER, Jean REYNAUD, Anna PICARD-MASI, Angèle RIGHINI, Valérie BRESSAUD, Nathalie HUVET, Cédric GOY, Simone GUINET, Guillaume MAMY, Jean-Pierre MARTINAK, Saïd MECHRIR, Matthieu PRADELS, Elisabeth ROZIER, Chrystel GAGEY, Aude STEINMETZ, Sylvie BARBERET-LERMIGEAUX.

POUVOIRS : Xavier MOIROUD à Lionel MILLARDET, Valentin CABANEL à Chrystel GAGEY,

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean REYNAUD

OBJET : CCAS - Election des membres élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Vu les articles R 123 et suivants du Code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération n° 19/2020 du 13 avril 2026 fixant à 12 les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), soit 6 membres élus et 6 membres non élus,

Le Maire rappelle qu'il est Président de droit du CCAS.

Il rappelle également que les 6 membres non élus sont désignés par arrêté du Maire.

Il propose ci-dessous la liste des membres élus du Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

- Anne GARNIER
- Matthieu PRADELS
- Nathalie HUVET
- Jean-Pierre MARTINAK
- Simone GUINET
- Elisabeth ROZIER

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal procède à l'élection de ses représentants au Conseil d'Administration et élit au scrutin de liste les Conseillers Municipaux suivants :

- Anne GARNIER
- Matthieu PRADELS
- Nathalie HUVET
- Jean-Pierre MARTINAK
- Simone GUINET
- Elisabeth ROZIER

Le Maire,
Lionel MILLARDET



Transmise en Sous-Préfecture le 14 avril 2026